



PROJET ETABLISSEMENT « Les P'tits Bouts »

Nom ou raison sociale de l'établissement : Association Les P'tits Bouts

Coordonnées du gestionnaire : Mme MICHEL Lucie

Adresse de l'établissement : 105 avenue des Thézières 74440 TANINGES

Type d'établissement : Multi accueil

Capacité d'accueil : Crèche de Taninges : 36 places et crèche de Mieussy : 24 places

Projet d'accueil

A. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

L'association « Les P'tits Bouts » a été créée en 1990 par un groupe de parents pour répondre à un besoin de la population, suite à une enquête publique.

L'association possède deux sites : une crèche à Taninges et une crèche à Mieussy.

Le site de Taninges est installé depuis sa création dans des locaux municipaux au cœur de Taninges (à proximité de la Mairie). Le village de Taninges est situé au pied de plusieurs stations de ski (Praz de Lys, Samoëns, Grand Massif, Portes du soleil...).

Le site de Mieussy est situé en contrebas de l'école maternelle, dans les mêmes locaux que le centre de loisirs et la cantine scolaire. Il a été créé en septembre 2013 afin de compléter le besoin de garde sur le territoire.

La structure de Taninges est ouverte de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi.

Elle est autorisée à fonctionner après arrêté du conseil départemental de Haute-Savoie. 36 enfants de 2 mois et demi à 4 ans et demi peuvent être accueillis simultanément.

Pour les enfants scolarisés, nous proposons un accueil périscolaire les mercredis et les vacances scolaires.

La crèche de Mieussy est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Elle est autorisée à fonctionner après arrêté du conseil départemental de Haute-Savoie. 24 enfants de 2 mois et demi à 3 ans et demi peuvent être accueillis simultanément.

Les enfants sont accueillis suivant différents rythmes et différents types de contrats dans la perspective de s'adapter au plus juste aux besoins de familles :

- L'accueil régulier :

Les besoins des familles sont connus à l'avance et récurrents, un contrat d'accueil est signé pour un planning hebdomadaire. Il peut aussi bien être à temps plein ou partiel, avec ou sans repas.

L'accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 4 ans et demi révolu est considéré comme de l'accueil régulier.

- L'accueil occasionnel :

Cet accueil concerne les familles qui ont besoin d'un accueil pour une durée limitée en fonction des places disponibles et ne se renouvelant pas à un rythme régulier. Cet accueil n'implique pas la signature d'un contrat mais peut faire l'objet d'une réservation.

- L'accueil d'urgence :

Cet accueil est limité dans le temps, il répond à un besoin de garde urgent et exceptionnel d'un enfant n'ayant jamais fréquenté la structure. Le besoin de la famille n'est pas connu à l'avance et ne peut donc pas être anticipé.

Chaque enfant est accueilli sans discrimination quelle que soit sa situation ou celle de sa famille. Un entretien d'accueil est réalisé à l'entrée de l'enfant dans la structure pour formaliser l'inscription mais aussi pour que la famille rencontre la structure et que nous puissions faire les choix ensemble des possibilités (type de contrat, jours de présence...) qu'offre la crèche. Tout cela en partenariat dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

La structure est fermée les jours fériés (ponts possibles), au maximum 4 semaines en été et une à deux semaines en fin d'année durant la période des fêtes selon le calendrier. Elle peut également fermer pour des journées pédagogiques.

Pour les enfants ayant une alimentation diversifiée, les repas sont fournis par la structure par le biais d'une liaison froide livrée par un prestataire de service.

Afin de répondre aux préoccupations fortes de réduction des déchets et de réduire l'exposition des enfants aux divers polluants, depuis 2017 la structure fournit aux enfants des couches lavables. Les couches lavables sont utilisées par les enfants autant que besoin, tout au long de la journée, elles sont lavées, séchées, pliées et stockées dans les locaux des 2 crèches. En cas d'épidémie forte ou quelques jours avant les fermetures, des couches jetables sont utilisées.

B. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU QUI VIVENT AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE.

L'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles de la santé est possible dans la mesure où il est compatible avec la vie en collectivité.

Il se fait sous la coordination du référent santé et inclusion de l'établissement l'infirmière puéricultrice Laure Nolot, qui donnera son accord pour toute admission. Notre référent peut être amené à se déplacer sur le temps d'accueil des enfants ou encore former ou informer le personnel sur certaines prises en charges qui pourraient être spécifiques.

Chaque cas sera étudié avec attention par l'équipe pluridisciplinaire.

Toutes les décisions qui concernent ses modalités d'accueil au sein de la structure sont toujours prise en concertation avec la famille.

Un travail en partenariat est primordial.

L'équipe pluridisciplinaire de la crèche travaille régulièrement en lien avec les professionnels du CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) de Sallanches. Pour l'accueil de ces enfants, des échanges ponctuels et/ou réguliers sont mis en place entre la crèche et le CAMPS afin de faire le lien entre ces deux modes d'accueil. Ces échanges permettent à chacun d'avoir une vision plus fine de la prise en charge de l'enfant dans sa globalité et d'harmoniser nos pratiques dans l'intérêt de l'enfant.

La crèche propose également que les professionnels de santé paramédicaux (kinésithérapeute, psychomotricien...) puissent venir intervenir à la crèche. Cela permet encore une fois des échanges très intéressants autour de l'enfant (observation, progrès), qui permet à chacun des acteurs d'avancer sur sa prise en charge.

Nous travaillons aussi en lien avec l'école maternelle de la commune. Nous avons la possibilité d'échanger avec le corps enseignant sur nos observations faites à la crèche afin que cet enfant ait un accueil optimal. Lorsque certains enfants ne peuvent pas intégrer l'école sur le temps scolaire complet, la crèche peut proposer un complément de prise en charge de l'enfant.

Ce travail reste majoritairement partenarial et pluridisciplinaire.

Le RSAI intervient :

- 30 heures annuelles dont 6 heures trimestrielles sur le pôle de Tanninges,
- 20 heures annuelles dont 4 heures trimestrielles sur le pôle de Mieussy.

Les missions du référent santé et accueil inclusif contiennent dix points clés dans le texte de référence. L'objectif principal est d'accompagner la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'adaptation, au bien-être, au développement des enfants dans le respect de leurs besoins au sein de l'EAJE. Il est attendu également que le référent santé et accueil inclusif participe à l'inclusion des enfants présentant un handicap ou une affection chronique ou un problème de santé temporaire. En sa qualité de professionnel de santé, le référent santé et accueil inclusif apporte un éclairage et un accompagnement de l'équipe en charge de l'encadrement régulier de l'enfant dans le lieu où il est accueilli, grâce aux protocoles en général, à sa capacité d'écoute et d'observation, sa capacité à expliquer, informer et orienter, aux protocoles d'accueil individualisés (PAI), à son regard sur le développement de l'enfant, au service d'un repérage précoce des troubles de développement ou encore de l'enfant en danger ou en risque de l'être. Il accompagne également les équipes, en lien avec le directeur dans les situations particulières nécessitant un accompagnement individuel adapté. Le référent santé et accueil inclusif est présent pour accompagner les familles dans le développement de leur parentalité et apporte des informations utiles en matière de santé (étapes du développement de l'enfant, allaitement, diversification alimentaire, motricité, écrans, etc.). Il peut les orienter vers un professionnel adapté pour répondre à un besoin identifié.

Les 10 missions sont :

1. Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
2. Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles.
3. Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins.
4. Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

5. Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des parents.
6. Contribuer au repérage des enfants en danger ou en risque de danger.
7. Procéder si nécessaire, avec l'accord des parents ou du responsable de l'EAJE, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

C. COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

I- Composition de l'équipe présente auprès des enfants et membres de l'équipe non comptabilisé(s) dans l'encadrement des enfants :

Les enfants sont sous la responsabilité du personnel d'encadrement de la petite enfance de l'Association Les Ptits Bouts. Outre la directrice, l'équipe pluridisciplinaire se compose de :
D'éducatrices de jeunes enfants : C'est un travailleur social qui met au service de la structure ses compétences en matière de psychologie et développement de l'enfant. Elle est responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique qui doit intégrer les 10 grands principes de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Elle participe au quotidien à l'accueil des enfants et garde un regard particulier sur les actions portant sur le soutien à la parentalité.

D'une Infirmière : Elle aide à la mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement des enfants. Elle assure la mise en œuvre des prescriptions médicales et vérifie les carnets de vaccination et redirige les cas échéant les familles.

En concertation avec le médecin de l'établissement et la directrice, elle définit le cadre et les modalités d'intervention des soins d'urgence, assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles définis par le médecin de l'établissement et enseigne au personnel les attitudes et les gestes efficaces au vu de la sécurité des enfants.

D'auxiliaires de puériculture : Elle organise les activités d'éveil et les soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que de la communication avec les familles dans le cadre du soutien à la parentalité.

D'aides auxiliaire de puériculture : Elle participe à l'encadrement des enfants. Elle conçoit et met en œuvre des activités d'éveil et d'animation dans le cadre du projet pédagogique.

D'une secrétaire comptable : En collaboration avec la directrice et le conseil d'administration, elle élabore les budgets, elle saisit et contrôle la comptabilité, effectue des travaux de secrétariat et autres travaux pour la structure (maintenance, accueil...).

D'employés de collectivité : Il assure l'hygiène des locaux et du matériel, ainsi que la gestion des repas dans le respect du projet pédagogique des P'tits Bouts.

D'un médecin : C'est le référent santé et inclusion de la structure. Il est chargé d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

D'une psychologue : Elle intervient sur plusieurs temps spécifiques pour l'équipe. Elle n'est pas salariée de l'association, elle intervient de manière indépendante afin d'être dégagée de tout statut hiérarchique par rapport à la direction.

Elle anime des temps d'analyse de la pratique, chaque professionnelle bénéficie de d'un minimum de 6 heures par an. Ces temps sont nécessaires car s'occuper de jeunes enfants peut être fatigant et nécessite de travailler avec soi et ses émotions. Accompagner les professionnels dans leur pratique et leur ressenti, c'est accueillir l'enfant dans les meilleures conditions. Ces temps permettent aux équipes de prendre du recul sur leurs pratiques, apaiser des tensions, se remettre en question...

La psychologue peut également intervenir sur des temps d'observation du groupe mais aussi à la demande de l'équipe ou de la direction sur des sujets plus ciblés (problème avec une famille, épisode traumatique...).

Des intervenants : Nous avons des intervenants de qualité dans différents domaines tels que la musique, la bibliothèque, l'intergénérationnel... Ils interviennent dans les locaux, dans les salles de vie des enfants, en présence des professionnelles. Ils ont pour mission d'apporter des animations diverses afin d'enrichir le quotidien des enfants.

II- Une équipe qui se forme en continue

Les professionnelles des P'tits Bouts se forme régulièrement.

Chaque année, elles partent en formation individuellement

Plusieurs actions sont mises en place afin que l'équipe puisse se former et évoluer sur ses pratiques professionnelles tout au long de sa carrière.

Formation inter crèches : Un plan de formation est effectué en chaque début d'année par la responsable de la structure afin que le personnel puisse se former sur des thèmes spécifiques. Cela peut être pour répondre à un besoin individuel ou à un besoin collectif pour la structure. Ce genre de formation à comme bénéfice secondaire que les professionnelles se rencontrent, ce qui permet d'enrichir d'autant plus les échanges sur les pratiques. Nous essayons de mettre tout en œuvre pour que chaque professionnelle puisse partir sur ce genre de formation 2 fois par an.

Formation en intra : Une fois par an nous faisons venir un formateur concernant un sujet ou un projet autour duquel l'équipe se fédère. L'équipe est présente dans son intégralité et passe une journée à se former ensemble.

Rencontre inter-crèche :

La crèche fait partie du réseau « RIVAGE » qui est composé de 22 directrices de crèche de la vallée du Giffre et de l'Arve, afin de mutualiser les pratiques et de créer du lien entre les différentes structures. Depuis 2012, les directrices ont mis en place des rencontres thématiques pour les professionnelles de terrains afin d'échanger sur leurs pratiques au

quotidien. Le but étant d'ouvrir les perspectives de chacune, d'échanger autour de ses pratiques et de créer du lien entre les structures au-delà du personnel de direction.

Abonnements revus petite enfance : EJE journal, les métiers de la petite enfance...

La structure est abonnée à différents supports lui permettant de se tenir informer sur l'actualité de la petite enfance et de garder de la documentation riche sur les sujets qui nous touchent au quotidien.

Nous participons aussi à des webinaires via notre réseau ACEPP (sur inscription).

Les Apprentis et les stagiaires : la formation de nos futurs collègues est une valeur forte de notre structure.

Cela nous permet aussi d'être en lien avec les écoles des environs, de partager avec des formateurs et de réactualiser nos pratiques et nos savoirs.

Depuis plusieurs années des apprentis EJE ou auxiliaire de puériculture sont accompagnés par nos équipes.

En stage nous accueillons différents profils : stage découverte de 3^e, bac pro SAPAT, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance ou autres disciplines.

III- Actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles.

Pour le personnel auprès des enfants des groupes d'analyse des pratiques ont lieu tous les deux mois durant 1h30 le soir hors du temps de présence des enfants. Elles permettent aux professionnelles de se questionner sur la vie quotidienne auprès des enfants. « *L'analyse des pratiques est une façon de prendre soin de ceux que l'on a en charge et dans le même temps de soi-même et de son entourage dans le travail* ».

Projet éducatif

A. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER L'ACCUEIL, LE SOIN, LE DEVELOPPEMENT, LE BIEN- ETRE ET L'EVEIL DES ENFANT.

Les valeurs de l'équipe :

Pour fonder nos règles éducatives, nous nous appuyons sur les principes énoncés dans le Décret 2000, la convention des droits de l'enfant et sur tous les textes légaux en rapport avec l'éducation des enfants.

L'enfant est au centre de nos préoccupations, nous organisons l'accueil et l'espace en fonction de ses besoins et de ceux de sa famille.

L'équipe des « P'tits Bouts » a pour mission de veiller au bien-être, à la santé, à la sécurité des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur développement.

Dans notre pratique quotidienne, nous nous souvenons que les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant et qu'ils ont la totale responsabilité de l'éducation qui lui sera donnée. C'est pourquoi il nous paraît important de penser leur place au sein de l'établissement et dans l'éducation de l'enfant. Nos valeurs sont basées sur le respect de chacun et sur la confiance.

Le projet pédagogique est l'occasion pour une équipe de se remettre en question et de prendre du recul par rapport aux pratiques éducatives. Son élaboration nécessite une réflexion, des débats, il interroge la position professionnelle des personnes.

Le projet qui est présenté dans les pages suivantes est le résultat de cette réflexion et présente de façon concrète le travail réalisé auprès des enfants et des familles.

Cet outil pédagogique, pensé et élaboré en équipe, permet ainsi un réel travail de cohérence auprès des enfants. Il permet aussi de faire connaître aux parents les orientations éducatives du multi accueil et d'établir un consensus entre la structure et la famille indispensable dans tout travail éducatif.

B. APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

I- L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation.



« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille. »

L'EAJE se fonde sur une démarche de citoyenneté active et solidaire. Il permet l'accueil de toutes les familles quelles que soient leurs origines, leur culture et leur sensibilité grâce à un fonctionnement adapté.

Nous promulguons la place du jeune enfant dans la société tels qu'elle s'exprime notamment dans la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant.

Afin de répondre aux besoins de garde des familles et de répartir les places disponibles de la manière la plus juste possible, une liste de priorités d'admission a été écrite en collaboration avec les membres du Conseil d'Administration et la coordinatrice.

Les priorités pour intégrer l'un des pôles de la structure sont :

1. Qu'une place soit disponible sur les groupes.
2. Habiter une des huit communes de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre : Sixt fer à cheval, Samoëns, Morillon, Verchaix, la Rivière Enverse, Taninges, Châtillon sur Cluses ou Mieussy.
3. Avoir actualisé sa demande de préinscription tous les trois mois soit par mail soit au bureau.
4. Avoir un frère ou une sœur déjà inscrit dans la structure (avec fréquentation du 1^{er} enfant dans la structure à la date de la commission d'admission)
5. Les naissances multiples.
6. Une orientation sociale (enfant bénéficiaire de l'AEEH ou éventuellement un parent avec une reconnaissance de la MDPH).
7. Date de dépôt des dossiers de préinscription.

Sur notre territoire, la rentrée scolaire des Petites Sections se fait chaque mois de septembre, le groupe des « grands » quitte donc de la structure ce qui crée des places disponibles dans la crèche. Pour organiser la rentrée du mois de septembre, chaque mois d'avril une commission d'admission a lieu, un élu de la CCMG, les 2 responsables et un membre du CA sont présents. La liste d'attente est anonymisée, chaque demande est étudiée, les enfants sont intégrés aux nouveaux groupes.

En amont de la commission d'admission, les familles fréquentant déjà la structure ont pu confirmer leurs besoins de garde, les enfants sont positionnés sur les futures groupes du mois de septembre.

C'est lors de la période de familiarisation que nous apprenons à nous connaître mutuellement. En amont de cette rencontre, nous donnons aux familles une fiche d'habitudes afin que les parents notent les besoins spécifiques de leur(s) enfant(s) :

Au niveau du repas (où en est-il au niveau de la diversification alimentaire, a-t-il des allergies ou besoin d'un repas spécifique par exemple)

Au niveau de son sommeil (habitudes d'endormissement, rythme, conditions de sommeil)

Au niveau du change et de l'acquisition de la propreté (taille des couches, produits à utiliser ou pas pour le change, où en est l'enfant concernant l'acquisition de la propreté)

Au niveau du langage (y'a-t-il des mots que l'enfant utilise pour se faire comprendre et que nous devons connaître en tant que professionnel(le), utilise t'il le langage signé bébé)

Au niveau de son développement global (où en est-il au niveau moteur, joue t'il avec les autres enfants, qu'aime t-il faire ou ne pas faire, ...)

Cette fiche est un bon outil de base pour la communication avec les parents lors du premier jour de familiarisation. C'est une période de découverte mutuelle où chacun apprend à se connaître. Celle-ci doit-être souple et adaptable à chaque famille. Il s'agit d'adapter au maximum nos pratiques professionnelles à la singularité de chaque enfant. Aussi, nous respectons les familles dans leurs choix éducatifs. Nous cherchons à maintenir une certaine continuité éducative, dans la mesure où l'enfant est respecté dans son corps, et son évolution et si cela peut être compatible avec la collectivité.

Par ailleurs, chaque professionnel(le) doit respecter les règles élémentaires de savoir-vivre et de savoir-être en collectivité.

Toute injure, insulte, comportement agressif ou incivilité est interdit au sein de l'EAJE. Il en est de même de tout comportement raciste, xénophobe, sexiste et/ou discriminant au sens des dispositions du Code du travail et du Code pénal.

En tant que professionnel(le)s, nous respectons, prenons en compte et valorisons les identités culturelles de chacun, parents, enfants et professionnel(le)s. Nous sommes focalisés sur le développement global de l'enfant et l'exploration du monde qui l'entoure, ainsi tout débordement politique, religieux ou philosophique ne fait aucunement partie de nos pratiques professionnelles.

II- Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation.



« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

L'enfant a besoin de jouer, il joue pour grandir, il joue par plaisir, l'enfant existe par le jeu. Afin de respecter le rythme de chaque enfant, nous nous appuyons sur les travaux et la pédagogie d'Emmi Pikler. Ainsi, nous prônons la motricité libre et l'acquisition par l'enfant

des différentes étapes de son développement (plat dos, côté, plat ventre, 4 pattes, position assise, position debout, ...). L'adulte soutient l'enfant par la parole et le regard et peut l'accompagner dans ses mouvements mais en aucun il ne fera à la place de l'enfant.

Nous prenons le temps d'expliquer à l'enfant par la parole sa vie et son environnement direct. De plus nous utilisons au quotidien le langage signé bébé, afin de permettre la communication avec des enfants qui ne peuvent ou ne savent pas encore bien parler (ou pas suffisamment) ou qui souhaite s'exprimer autrement. La multiplication des canaux (parole + signes) permet à l'enfant de mieux comprendre ce que l'adulte lui dit et de s'exprimer en retour. Par ailleurs nous accompagnons les émotions de l'enfant en verbalisant et en signant ce qu'il lui arrive. Nous sommes à l'écoute et nous ne minimisons pas ce qu'il ressent. Nous prenons l'enfant dans les bras, pratiquons le portage, lui parlons aussi souvent que nécessaire. Nous n'hésitons pas à laisser les doudous, tétine, objet familier à disposition de l'enfant dans tous les moments de la journée et lui parler de ses parents si besoin.

Nous veillons à proposer un environnement riche, varié et adapté au groupe d'âge. Grâce au jeu libre, l'enfant a à sa disposition, les jeux et jouets dont il a besoin et possède donc une certaine autonomie. L'observation et nos connaissances sur le développement de l'enfant, nous permettent d'adapter au mieux les espaces, les activités, les jeux et les jouets en fonction des compétences de chaque enfant. Les consignes et les limites sont expliquées par l'adulte. Elles sont repérables et identifiables par l'enfant dès son accueil et tout au long de son passage au sein de la structure.

III. Construire entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, une relation en confiance et clarté.



« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

L'accueil des enfants est la mission principale des EAJE. Accueillir, sous-tend une dimension de rencontre, mais également une dimension de singularité. Chaque famille reçoit un accueil personnalisé et cet accueil s'adapte à chaque situation. Ce n'est pas quelque chose que l'on peut calquer d'un jour à l'autre et d'une famille à l'autre.

Notre principal objectif est de favoriser au sein de la crèche un climat de confiance pour que la séparation entre les enfants et les parents soit harmonieuse. Ainsi, les parents sont invités à accompagner leur enfant et à rester dans le lieu d'accueil autant qu'il est possible et nécessaire. Nous encourageons le questionnement des parents et les échanges à propos de leur(s) enfant(s). Pour se faire, nous prenons le temps de discuter avec eux, nous partageons nos observations, nos informations diverses, nos anecdotes de la journée. Au quotidien, nous veillons à la sécurité physique et affective de l'enfant. Nous avons à cœur de proposer un accueil convivial et personnalisé pour tous.

Par ailleurs, nous facilitons la participation des parents dans les instances de décision et de gestion, par le biais du conseil d'administration, mais également par le biais d'organisation de divers événements tout au long de l'année (fête de la crèche, semaine de l'enfance, pique-nique des familles, ventes diverses, ...) Ainsi les parents sont tour à tour, parents consommateurs du mode garde ; parents invités à participer à un atelier au sein de la crèche ou à un événement ; parents coopérateurs dans l'organisation d'événements, il est force de proposition et aide au bon déroulement ; parents partenaires, en proposant son savoir-faire (en informatique, musique, cuisine ou autre) et parents gestionnaires en faisant parti du conseil d'administration.

Les projets, éducatif et social, du lieu d'accueil sont élaborés et adaptés conjointement par les professionnels(les) et les parents du conseil d'administration qui sont en quelque sorte les représentants officiels de l'ensemble des parents de la crèche.

IV. Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l'avenir.



« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encourage avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Les enfants sont répartis dans un groupe en fonction de leur âge. Ils évoluent ainsi dans le même groupe durant toute l'année et ce durant tout leur passage au sein de la crèche. Afin de préserver un environnement stable pour l'enfant et sa famille, les emplois du temps des professionnel(le)s sont fixes à l'année. Trois à quatre professionnel(le)s sont dédiés à un même groupe d'enfants. Ce fonctionnement permet aux professionnel(le)s d'avoir un meilleur suivi des enfants, de mieux les connaître par rapport à leur développement ou à leurs habitudes, et ainsi permettre un meilleur encadrement. Pour l'enfant et sa famille cela leur permet de bien connaître l'équipe encadrante, d'avoir des repères stables et constants et ainsi faciliter les liens d'attachement.

V. L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre.



« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Dès son plus jeune âge l'enfant découvre, explore et est curieux du monde qui l'entoure. L'éveil artistique et culturel est un bon support pour que les enfants

développent leurs sens, éveillent leur imaginaire, expriment leur créativité, ressentent des émotions, etc. ...

- La littérature jeunesse a une place primordiale au sein de nos structures. En effet, le livre est un excellent support pour le développement langagier, social, cognitif, sensoriel et affectif de l'enfant. Pour ce faire, les professionnel(le)s lisent quotidiennement des livres adaptés pour les jeunes enfants. Nous avons la chance d'avoir accès à la bibliothèque du village, d'y emprunter des livres et de bénéficier de séances de lecture animées par la bibliothécaire. De plus un intervenant de l'association lire et faire lire, vient régulièrement raconter des histoires aux enfants. Etant à la retraite, cela permet de créer du lien et d'avoir un échange intergénérationnel.
- L'éveil musical permet notamment à l'enfant de stimuler son imaginaire et sa créativité en s'appuyant sur son développement global. Le chant est un support très utilisé par les professionnels(le)s. C'est un rituel qui rythme la vie de l'enfant à la crèche tout au long de sa journée (accueil du matin, temps du repas, accompagnement à la sieste, ...). Des ateliers danse ou découverte d'instruments de musique sont également proposés. De plus, une musicienne vient au sein des deux structures faire découvrir la musique grâce à différents instruments. Ainsi l'enfant découvre, le rythme, les sons, et diverses chansons.
- En crèche, les arts plastiques sont d'abord une découverte sensorielle avant d'être une production créative. Nous proposons divers outils (graphisme, peinture, collage, modelage, ...), afin que l'enfant puisse découvrir les couleurs, les nuances, la matière. Au début l'enfant explore par ses mains, gribouille, patouille, puis, au fur et à mesure, ses gestes sont plus précis et de son imaginaire se crée des choses dont il en retire une satisfaction personnelle. Pour que cela reste un plaisir, l'adulte donne à l'enfant des consignes de base sans pour autant le diriger dans sa créativité. Par ailleurs des expositions sont régulièrement proposées au sein de la galerie d'art du village et nous y emmenons quelque fois les enfants. Afin d'approfondir ces sorties, nous proposons ensuite aux enfants de faire *à la manière de...*
- Nos différentes structures sont implantées dans un environnement rural et montagnard avec un patrimoine et un savoir-faire riche. Lors de visites, les enfants ont l'occasion de découvrir le métier d'agriculteur ou de fromager, ou d'apprendre des connaissances sur les plantes et les animaux lors de balades en forêt.

VI. La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants.



*« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »
Décrivez comment utiliser de la nature comme outil pédagogique.*

Le temps passé dehors est plus qu'un temps de loisir, c'est un investissement essentiel pour le bien être, la santé et la capacité d'apprendre.

Depuis 2019, nos 2 structures sont labellisées « LABELVIE ECOLOCRECHE », ce label permet de faire reconnaître nos éco pratiques, nous permet de nous inscrire dans une démarche de qualité grâce à des audits réguliers.

La nature favorise la créativité, l'observation et l'exploration. Elle développe les compétences motrices, cognitives, sensorielles et sociales de l'enfant. Elle booste les défenses immunitaires et participe au bien-être et au maintien de la santé de l'enfant. Mais bien plus que cela, contempler la nature c'est prendre conscience du cycle de la vie, observer la faune et la flore, en prendre soin, expliquer à l'enfant son importance. C'est éveiller sa conscience écologique, pour qu'il soit un *écocitoyen de demain* !

Le monde extérieur est un terrain de jeu formidable sans cesse renouvelé par les saisons ou la météo. C'est pourquoi nous sortons quotidiennement. Pour nous, il n'y a pas de mauvais temps, juste des mauvais vêtements ! Nous essayons au maximum de laisser les enfants explorer seul et sans jugement personnel (on évite de dire « c'est sale ! »). Les enfants peuvent patouiller dans la boue, faire des soupes de terre et de feuilles, cueillir des fleurs, observer les petites bêtes du jardin.

Nos structures disposent chacune d'un potager, où les enfants sèment, plantent, arrosent, cueillent et goûtent le fruit de leur labeur.

Les enfants sortent régulièrement en forêt, c'est l'occasion d'écouter les bruits de la nature, d'observer, d'apprendre et de reconnaître la faune et la flore, de courir dans les chemins, sauter dans les flaques, se rouler dans les feuilles ou d'enjamber les troncs d'arbres.

VII. La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.



« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Les jeux de nos structures sont non genrés, tous les enfants y ont accès librement au long de la journée et selon leurs besoins.

Nos salles sont structurées selon le système ESAR avec différents pôles : le pôle Exercices (structure de motricité, jeux d'essais/erreurs, manipulation), le pôle Symbolique (jeux d'imitation et de mise en scène), le pôle Assemblage (jeux de construction et de puzzles), le pôle jeux de Règles (toujours encadré d'un adulte).

Ainsi l'enfant navigue sur les différents pôles en fonction de ses besoins et de ses envies. Plusieurs professionnelles ont pu suivre une formation sur ce sujet, nous aurons le souci de former régulièrement les équipes.

Les directrices des 2 pôles ont participé pendant plusieurs années à une commission ACEPP 74 ayant pour but d'effectuer des travaux de recherches et de créer un jeu sur les stéréotypes genrés. Ce jeu tourne sur plusieurs structures ACEPP 74, nous l'utilisons lors de nos réunions d'équipe.

Nous avons conscience que beaucoup de stéréotypes se transmettent à travers notre communication, nous essayons d'être équitables avec toutes les familles, tous les enfants (par exemple nous avons conscience que nous disons plus rapidement à une petite fille qu'elle est bien habillée qu'à un petit garçon). Nous ajustons en permanence notre communication, nous sommes garantes les unes des autres sur ce point de vigilance.

VIII. Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil.



éveil. »

« *J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon*

La crèche de Tanninges :

Depuis 1991, la crèche de Tanninges occupe les locaux de l'ancienne maternelle. Il y a eu des travaux d'agrandissement en 2009, et nous nous référons au décret antérieur à celui du 31 août 2021 pour la sécurité et l'aménagement des espaces. Un projet de nouveaux bâtiments est en cours pour l'horizon 2027.

La crèche a un agrément de 36 places et se divise en 4 sections : celle des bébés qui accueille jusqu'à 10 enfants, celle des moyens qui accueille jusqu'à 12 enfants, celle des grands qui accueille jusqu'à 16 enfants et celle des périscolaires qui accueille jusqu'à 18 enfants. Ainsi chaque salle est adaptée en fonction de l'âge des enfants. Les pièces sont lumineuses, les meubles sont bas, et les pièces vastes afin de faciliter la circulation et de permettre à l'enfant d'avoir toujours un adulte en visu.

Les pièces sont organisées en « espaces » pour plus de lisibilité (coin calme, espace jeux symboliques, espace construction, coin moteur, coin activité sur table). Les jeux des espaces sont changés régulièrement en fonction des besoins et des envies des enfants.

Pour plus de facilité et moins de transitions pour les enfants, les salles de repas et de change se trouvent dans la salle de vie des enfants. Ainsi cela leur permet d'être plus sécurisés, en ayant un adulte « phare » toujours à portée de vue. De plus les meubles sont adaptés à

chaque groupe d'enfants pour plus d'autonomie et d'ergonomie (les enfants ont les pieds qui touchent le sol lorsqu'ils mangent, les enfants peuvent monter seul sur le plan de change à l'aide d'escaliers ou d'un marchepied).

Pour apporter une touche de gaîté dans nos locaux, les salles et le couloir sont décorées par les peintures, dessins, collages des enfants.

L'extérieur se compose d'une très grande cour, d'un jardin potager et d'un verger. Ainsi les jeux des enfants sont riches et variés et évoluent en fonction des saisons.

La crèche de Mieussy :

La crèche de Mieussy occupe un bâtiment récent construit en 2013. Il est construit avec les dernières normes HQE et répond ainsi à un cahier des charges stricte en matière d'écologie et d'économie d'énergie.

La crèche a un agrément de 24 places, organisées en 2 sections : celles des moyens accueillant jusqu'à 12 enfants et celles des grands accueillant jusqu'à 15 enfants. Ainsi chaque salle est adaptée en fonction de l'âge des enfants. Les pièces sont lumineuses, les meubles sont bas, et les pièces vastes afin de faciliter la circulation et de permettre à l'enfant d'avoir toujours un adulte en visu. La salle de change est commune au 2 sections et est bordées de vitres afin que les professionnel(le)s puissent avoir toujours un regard sur la salle de vie des enfants. La salle de repas des plus grands se trouvent non loin de leur salle de vie, le mobilier est adapté aux enfants et est pratique pour les professionnel(le)s. Pour le groupe des moyens, la salle de repas se trouve dans l'espace de vie.

Les pièces sont organisées en « espaces » pour plus de lisibilité (coin calme, espace jeux symboliques, espace construction, coin moteur, coin activité sur table). Les jeux des espaces sont changés régulièrement en fonction des besoins et des envies des enfants.

L'extérieur se compose d'une grande cour et d'un jardin potager. Ainsi les jeux des enfants sont riches et variés et évoluent en fonction des saisons.

Pour tout ce qui a trait à la santé, les professionnel(le)s de la crèche s'appuient sur les différents protocoles et conduites à tenir. En ce qui concerne l'hygiène, l'entretien et l'alimentaire, les professionnel(le)s s'appuient sur le plan de maîtrise sanitaire. Ces écrits ont été créés en collaboration avec le médecin de crèche, l'infirmière et les directrices des 2 pôles.

Des plans de ménage ont été rédigés afin de définir quel espace est fait par quel(le) professionnel(le)s et à quelle fréquence.

Depuis 2019 (2020 pour Mieussy), nous sommes labellisés ecolocrèche. Ceci implique une réflexion sur nos pratiques d'entretien. Ainsi nous utilisons un nettoyeur vapeur, des produits d'entretiens « naturels » (vinaigre blanc, bicarbonate, ...), et nous faisons attention à notre dépense d'énergie.

Un document unique a été rédigé en collaboration avec le délégué du personnel, les directrices des 2 pôles et des membres du conseil d'administration, afin d'évaluer les risques au travail.

Des affichages et des livrets explicatifs sont à dispositions des familles pour tout ce qui est prévention à la santé et le développement de l'enfant.

IX. Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bienveillants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants.



« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

En plus du temps auprès des enfants, les professionnelles ont besoin et doivent se rencontrer régulièrement pour réfléchir ensemble sur la pédagogie, trouver des solutions à des questionnements, effectuer des recherches, monter des projets, mettre en place des événements...

Pour répondre à ces objectifs, des temps sont organisés hors de la présence des enfants pendant ou en dehors des horaires d'ouverture des structures.

- **Les réunions de concertation** (2h30 tous les 15 jours) : Elles se déroulent entre les responsables et les éducatrices de jeunes enfants des deux pôles. Elles travaillent en amont sur l'organisation des événements, des sorties, sur la mutualisation du matériel. Elles préparent des réunions pédagogiques : états des lieux des besoins des équipes, élaboration des ordres du jour des prochaines réunions, recherches documentaires pour les sujets abordés. Puis elles retranscrivent les réunions passées.

- **Les réunions pédagogiques** (3 réunions annuelles d'une durée de 4 heures, qui ont lieu le samedi matin) : L'équipe pédagogique se réunit pour faire évoluer le projet pédagogique de la structure. En effet, nous pensons que nous devons être en perpétuel questionnement, nous vérifions que nous sommes en adéquation entre nos pratiques, nos écrits et les pédagogies actuelles. Ce temps peut être également utilisé pour des formations d'équipe.

- **Les réunions de fonctionnement** (réunion de 2 heures tous les 2 mois de 18h30 à 20h30) : Les équipes se réunissent chacune sur leur pôle pour mettre en place des projets, pour parler et organiser la vie quotidienne.

- **Les journées pédagogiques** (7 heures 2 fois par an) : réflexion autour du projet pédagogique, rencontre avec un intervenant extérieur ou formation...

- **Des analyses de la pratique** du personnel auprès des enfants : Elles ont lieu tous les deux mois durant 1h30 le soir. Elles permettent aux professionnelles de se questionner sur

la vie quotidienne auprès des enfants. « *L'analyse des pratiques est une façon de prendre soin de ceux que l'on a en charge et dans le même temps de soi-même et de son entourage dans le travail* ».

- **Des réunions de réseau** Les responsables, participent également à des temps de travail avec l'Acepp 74 (association des collectifs enfants parents professionnels du département). Ce réseau valorise le travail associatif auprès des enfants et des parents. Il permet des échanges et des réflexions entre professionnels et parents autour de l'enfance. C'est aussi notre principal organisme de formation.

Les directrices participent également aux rencontres RIVAGE, réseau de responsables de structures petite enfance de la vallée de l'Arve et du Giffre. Ces temps ont pour but de mettre en commun des interrogations, des façons de travailler, de réfléchir sur nos pratiques et mettre à jour ses connaissances au niveau des protocoles ou des nouveaux décrets. RIVAGE propose également des temps de mutualisation des pratiques avec les professionnelles de terrain. Plus qu'une réunion, ces réseaux nous permettent de connaître les autres acteurs de la petite enfance du territoire, de créer des liens avec eux, de se sentir moins seul dans notre quotidien et de s'inscrire dans une démarche collective.

La psychologue intervient dans divers temps de réflexions avec les équipes.

- X. Des professionnels qualifiés et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité.



« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Dans notre structure, nous réfléchissons de manière régulière à nos orientations éducatives. Notre outil essentiel est le projet pédagogique qui donne à l'équipe l'occasion de se remettre en question et de prendre du recul par rapport à ses pratiques éducatives.

La formation continue est un moyen de nous aider à comprendre, nous pousser à nous investir, à réfléchir sur ce que nous avons fait, ce que nous faisons, ce que nous allons faire, et pourquoi nous le faisons. Laisser partir un salarié en formation est parfois complexe pour des raisons d'organisation et de prise en charge. Pourtant, la formation tout au long de la vie des salariés est une priorité et un atout majeur pour notre association. C'est la garantie de pouvoir compter sur un personnel compétent et motivé. Par ailleurs, former un salarié entraîne plusieurs avantages. En effet, soutenir un salarié qui souhaite se former pour un projet lié à l'entreprise est un moyen de le motiver et de valoriser ses compétences.

Participer à des formations permet de se remettre en question, se remettre à jour dans nos pratiques et de faire évoluer le quotidien des enfants.

Nous organisons différents temps de formations :

Les formations individuelles : chaque salarié émet des vœux de formations, un plan de formations est établi au mois de janvier de chaque année. Chaque salarié participera au moins à une journée de formation individuelle tous les 2 ans.

Les formations d'équipe : chaque année 2 journées pédagogiques sont prévues. L'équipe peut choisir un thème de formation commune, le formateur se déplace sur site. Les thèmes peuvent être : les premiers secours, la sécurité incendie, le développement de l'enfant, le bien-être au travail, l'aménagement des espaces.

Les Validations d'Acquis d'Expérience : la structure encourage les salariés dans les démarches de VAE afin d'obtenir un diplôme supérieur dans la petite enfance. Nous faisons appel au réseau ACEPP 74 pour encadrer ce type de démarches.

Les Apprentis : la formation de nos futurs collègues est une valeur forte de notre structure. Depuis plusieurs années des apprentis EJE ou auxiliaire de puériculture sont accompagnés par nos équipes. Cela nous permet aussi d'être en lien avec les écoles des environs, de partager avec des formateurs et de se réactualiser.

Projet social et développement durable

I. Modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Le contexte :

Le territoire d'intervention de l'association comprend les communes de l'intercommunalité (Mieussy, Taninges, Verchaix, La Rivière-Enverse, Morillon, Châtillon sur Cluse, Sixt Fer à Cheval et Samoëns) dont la population est de ... habitants. Il se situe dans la vallée du Giffre dans l'aire d'influence genevoise près de Cluses et à proximité de plusieurs stations de ski. Les crèches se situent à Taninges et Mieussy, au carrefour de plusieurs villages voisins.

En 2018, La population du territoire comprend 362 enfants de moins de 3 ans et 421 enfants de 3 à 5 ans.

En janvier 2023, le nombre d'assistantes maternelles indépendantes est de 43 sur le territoire de la CCMG pour 145 places.

Les partenaires :

✦ La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

La CAF est le premier partenaire financier de la Structure qui applique les tarifs définis par la CNAF. Elle verse chaque année une contribution financière correspondant à une part du tarif horaire des heures de gardes réalisées.

Elle contrôle son fonctionnement et valide son règlement intérieur.

Elle délivre l'agrément pour l'ouverture et les modifications du bâtiment.

✦ La CCMG (Communauté de Communes des Montagnes du Giffre)

Depuis la mise en place de l'intercommunalité en 2013, l'association Les P'tits Bouts est subventionnée par la CCMG. C'est son premier interlocuteur pour le fonctionnement des deux crèches : travaux, investissement...

Un contrat petite enfance lie la CCMG à la CAF c'est la CTG : Convention Territoriale Globale. Cette CTG définit des objectifs et des projets communs avec les différents acteurs enfance jeunesse de l'intercommunalité. Le but est de dynamiser notre territoire autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.

✦ Les mairies

L'association « Les P'tits Bouts » est également subventionnée par la municipalité de Taninges pour l'accueil des périscolaires.

⤴ La PMI (Protection Maternelle et Infantile – service du Département 74)

Le médecin de PMI donne son avis sur le fonctionnement et la sécurité de la Structure. La puéricultrice du secteur peut être en contact avec les crèches, concernant les familles en difficultés.

⤴ L'ACEPP : (Association du Collectif Enfants Parents professionnels)

L'association est adhérente à l'ACEPP. C'est un réseau national de parents et de professionnels, acteurs et citoyens porteurs d'initiatives parentales. Cette association s'engage pour : la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant, la collaboration parents professionnels, la qualité de l'accueil et l'éveil des enfants, le développement des initiatives collectives parentales ouvertes à tous dans le respect des différences.

L'ACEPP permet aux structures associatives de se mettre en lien. Elle les informe des différentes réformes concernant la petite enfance et les soutient dans leur engagement que ce soit à l'initiative des parents ou des professionnels au travers de rencontres et de formations.

⤴ Les écoles de Taninges et Mieussy

L'association entretient des liens avec les écoles sous forme de fêtes conviviales, de spectacles, de visites (matinées passerelles d'adaptation).

A Taninges, l'école se situe à 500m de la crèche. Cette dernière accueille les enfants de première année de maternelle et une partie des deuxièmes années en périscolaire. Les trajets école / crèche se font à pied.

⤴ Le CLAP à Taninges (Centre de Loisirs et d'Accueil Périscolaires) et les Petits Montagnards à Mieussy

Ils assurent la continuité de l'accueil après 4-5 ans (2^e et 3^e année de maternelle) pour Taninges et à partir de la 1^{re} année de maternelle pour Mieussy.

Ils partagent des projets et des temps passerelle au fil de l'année avec les deux crèches.

⤴ La bibliothèque de la MJC de Taninges :

Nous entretenons des liens réguliers avec la bibliothécaire. Nous organisons soit des visites dans la bibliothèque, soit des emprunts de livres, soit dans animations dans les groupes de vie des enfants avec la bibliothécaire.

⤴ Les Amis du Pic, association des aînés de la commune de Taninges :

Ils sont régulièrement invités à venir passer du temps dans les groupes : lectures, discussions, jeux, promenades, activités créatives sont mises en place afin de créer du lien inter générationnel.

⤴ Les autres associations :

MJC : nous permet d'accéder à la salle de danse. Le groupe des périscolaires bénéficie des séances de cinéma premier âge.

Office du tourisme de Praz de Lys – Sommand :

Nous nous permettons d'utiliser les éco navettes publiques afin de pouvoir monter dans les stations de ski environnantes.

II. Modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service :

Le 1^{er} accueil est organisé par la coordinatrice des 2 structures. Il se fait dans les locaux de Taninges qui est le siège social et administratif de l'association. La responsable du pôle de Mieussy participe aux rendez-vous des familles accueillies sur son pôle.

La coordinatrice aborde les différents points de la fiche d'accueil distribuée en amont afin de valider les informations qui vont être transmises à l'équipe.

Les parents sont aussi informés du fonctionnement de la crèche (lecture des grands points du règlement de fonctionnement et valeurs du projet éducatif...).

Le fonctionnement associatif est présenté lors d'une rencontre avec des membres du Conseil d'Administration. La coordinatrice s'assure que les familles sont en accord avec les pratiques et les valeurs du projet associatif.

Les parents visitent les locaux de la structure dans laquelle leur enfant sera accueilli, lors de la matinée « portes ouvertes » organisée par l'équipe. Les professionnelles présentent les grandes lignes de la vie quotidienne chez les P'tits Bouts ainsi que le trombinoscope de l'équipe.

En effet, dans l'idée de faciliter la prise de repères, nous avons créé un « Trombinoscope » (tableau sur lequel sont posées les photographies de l'ensemble du personnel, leur prénom, leur fonction...). Pour que ce support remplisse son rôle et que le personnel soit identifié facilement, il nous semble, important qu'il soit réactualisé régulièrement et placé en évidence dans un endroit accessible à l'entrée de la structure.

Un mail ou un appel téléphonique est envoyé ultérieurement afin de fixer le 1^{er} rendez-vous pour la période de familiarisation et nommer la référente.

Afin de participer à la vie associative, les parents s'inscrivent dans l'un des ateliers suivants : participation à la mise en place d'une manifestation (fêtes des crèches, ventes diverses, pique-nique des familles...), encadrement de sorties, services (bricolage divers, déchetterie, couture...)

La Structure est un lieu d'échange et de partage.

La gestion associative favorise le contact entre les parents et leur intégration dans un réseau de relations, de solidarité, voire d'amitiés.

Cela permet aussi d'impliquer les parents dans le fonctionnement des crèches pour qu'ils deviennent acteurs et non simples consommateurs d'un mode de garde.

Ils deviennent acteurs à la fois de la garde de leurs enfants et de la vie associative de leurs communes. Ils sont amenés à tisser des liens entre eux, à mettre en commun leurs savoirs et savoirs faire, à proposer, innover, agir.

Les diverses rencontres, festives ou non, leur donnent l'occasion d'échanger sur leurs pratiques et leurs difficultés quotidiennes.

Un atelier appelé « P'tits Bouts de rencontre » a vu le jour en 2013 afin de créer du lien entre parents sur le territoire autour d'échanges, jeux, conférences sur différents thèmes de la parentalité.

Le Conseil d'Administration est géré par un groupe de parents, cooptés par les membres actifs du CA.

Pour le bon fonctionnement de l'association, les membres du CA peuvent profiter de certaines formations :

- Gestion des ressources humaines et législation.
- Création de sites Web afin de développer celui de la Structure.
- Connaissances sur l'engagement associatif pour savoir comment gérer, fédérer ou plus simplement contribuer à pérenniser un projet associatif.

Les multi accueils sont ouverts à toutes nouvelles idées qui les aideraient à s'améliorer !

III. Accueil des enfants dont le(s) parent(s) sont demandeurs d'emploi, parent isolé, ou parent(s) engagé(s) dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Pôle emploi oriente les parents en recherche d'emploi vers les crèches en les informant qu'ils sont prioritaires. Nous n'avons pas de places prioritaires, si la situation se présente, elle sera étudiée en fonction des places disponibles.

IV. Inscription de l'EAJE dans une démarche en faveur du développement durable.

Le développement durable se définit ainsi : « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (ADEME) et comme étant « un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable » (Sommet de la Terre à Rio).

Depuis 2019, nos 2 pôles sont labélisés ECOLOCRECHE, nous ambitionnons une re labellisation pour 2023.

- **L'alimentation** : pour une alimentation saine et de qualité pour les jeunes enfants nous privilégions les repas bios et/ou locaux et de saison. Nous aspirons à fournir des repas fabriqués sur place afin d'être au plus proche les besoins alimentaires des enfants, de réduire l'impact des transports et les emballages liés à celui-ci.

- **Le bâtiment de Mieussy** : le bâtiment construit en 2013 répond aux normes HQE ainsi, les pièces de vie sont exposées plein sud afin de réduire la consommation d'éclairage et de chauffage. La chaudière est alimentée par des copeaux de bois achetés localement, elle a une bonne performance énergétique. L'isolation thermique est très efficace. Les matériaux utilisés lors de la construction répondent aux normes écologiques.
- **Le bâtiment de Taninges** : la chaudière à fuel a été remplacée par une chaudière à pellets en 2022 pour plus de performance énergétique et moins de pollution. Le bâtiment étant ancien, mal isolé, mal agencé, difficilement rénovable, un projet de construction d'un nouveau bâtiment est en cours.
- **Les fluides** : nous avons des réducteurs d'eau sur nos robinets. Nous réfléchissons à réduire le nombre de lessives quotidiennes. Des récupérateurs d'eau de pluie ont été installés.
- **Les consommables** : nous sommes dans une démarche de « ré utilisables », nous utilisons au maximum du linge lavables (couches lavables, lingettes, gants de toilettes, ...). Nous récupérons des jouets, des livres, des habits, du papier de seconde main. Nous avons supprimé les produits d'entretiens chimiques, nous utilisons une centrale vapeur nettoiyante désinfectante. Nous avons une attention particulière pour la composition non polluante des jeux, jouets, mobiliers, peintures qui font partis de l'environnement proche quotidien de l'enfant.
- **La gestion des déchets** : nous avons considérablement diminué (environ moins 50%) nos déchets depuis la mise en place des couches lavables. Nous avons un composte pour nos déchets verts. Un « seau pour les poules » est mis en place afin de donner nos déchets alimentaires aux poules des familles et de la crèche de Mieussy. Un tri est mis en place, pour débarrasser nos déchets nous sollicitons les familles par le biais d'un système de rotation.
- **Les espaces extérieurs et éventuellement d'autres domaines** : nous pensons nos espaces extérieurs afin qu'ils soient utilisables par tous les temps. Nous sommes vigilants à la végétalisation de nos cours. Un poulailler est en place sur le pôle de Mieussy.
- Précisez les actions de formation des équipes, de sensibilisation des familles envisagée le cas échéant : chaque année une ou plusieurs professionnelles se forment sur un thème écologique dans le cadre de la petite enfance. Etant dans une démarche d'écolabel avec ECOLOCRECHE, nous sommes sans cesse dans une démarche d'évolution dans nos éco pratiques, dans nos éco projets, nous rédigeons des fiches actions.